

Bureau du 17 septembre 2007

Décision n° B-2007-5477

commune (s) : Pierre Bénite

objet : **Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation pour l'année 2007 - Conventions**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 6 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La programmation des actions de gestion sociale urbaine de proximité (GSUP) pour l'année 2007 s'inscrit dans la convention-cadre triennale signée en avril 2005 et répond aux objectifs suivants :

- le maintien de la qualité du service rendu aux habitants des résidences de l'Opac du Rhône, par un entretien renforcé des parties communes et des espaces extérieurs, la réfection des peintures des parties communes, la remise en état des logements avant relocation et la mise en œuvre d'investissements de proximité (éclairage du terrain But en Or et étude de programme sur les espaces extérieurs de la résidence Haute Roche 1) ;
- l'amélioration du cadre de vie des résidents du foyer Adoma Les Amandiers (entretien renforcé des espaces résidentiels, sécurisation des accès et étude d'aménagement des espaces extérieurs) et la prévention des troubles de la vie collective ;
- l'association des habitants à la gestion et à l'évolution de leur quartier, à travers le maintien des visites en marchant et des actions de sensibilisation et de participation à l'amélioration du cadre de vie ;
- la préparation du projet urbain Haute Roche 2 par l'organisation d'ateliers de concertation ;
- la poursuite des réflexions menées dans le cadre de l'observatoire de la demande de logement social communal, avec la mise en œuvre d'un projet pilote sur les permutations de logement dans le parc social ;
- la réalisation d'une étude de cadrage pour un réaménagement des abords du centre de santé et l'amélioration des liaisons piétonnes à Haute Roche.

Le coût global des actions définies et retenues par les différents partenaires concernés pour l'année 2007 est estimé à 494 223 € TTC avec un engagement financier de la Communauté urbaine de 60 100 € nets de taxes.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2007 détaillant le montant prévisionnel de chacune et la répartition financière entre les partenaires figure en annexe ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve la programmation 2007 de gestion sociale et urbaine de proximité de Pierre Bénite ainsi que la participation financière de la Communauté urbaine, à hauteur totale de 60 100 € nets de taxes, telle que présentée en annexe.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions arrêtant les modalités de participation financière entre les différents partenaires pour les opérations engageant la Communauté urbaine.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - comptes 657 340, 657 380 et 657 480 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,